



CERT

Comité d'évaluation des ressources transfrontalières

Document de référence 2015/01

Ne pas citer sans
autorisation des auteurs

TRAC

Transboundary Resources Assessment Committee

Reference Document 2015/01

Not to be cited without
permission of the authors

STOCK ASSESSMENT OF GEORGES BANK YELLOWTAIL FLOUNDER FOR 2015

Christopher M. Legault¹, Larry Alade¹, Dheeraj Busawon², and Heath H. Stone²

¹National Marine Fisheries Service
Northeast Fisheries Science Center
166 Water Street
Woods Hole, MA 02543 USA

²Fisheries and Oceans Canada
St. Andrews Biological Station
531 Brandy Cove Road
St. Andrews, NB E5B 2L9 Canada

ABSTRACT

The combined Canada/US Yellowtail Flounder catch in 2014 was 159 mt, with neither country filling its portion of the quota. This is the lowest catch in the time series which began in 1935. Despite the low catch, the mean of the three bottom trawl surveys remained essentially unchanged from last year at low levels. All three bottom trawl surveys indicate recent low recruitment.

The empirical approach recommended at the 2014 Diagnostic Benchmark was applied in this year's assessment update. The three recent bottom trawl surveys were scaled to absolute biomass estimates, averaged, and an exploitation rate of 2% to 16% was applied to generate catch advice of 45 mt to 359 mt. The 16% exploitation rate was used last year by the Transboundary Management Guidance Committee to set the quota.

RÉSUMÉ

En 2014, les prises combinées de limande à queue jaune au Canada et aux États-Unis étaient de 159 tm; aucun des deux pays n'avait atteint sa partie du quota. Il s'agit de la valeur la plus basse de la série chronologique débutant en 1935. Malgré les faibles prises, la moyenne des trois relevés au chalut de fond est demeurée pour ainsi dire inchangée par rapport à celle de l'an dernier à de faibles niveaux. Les trois relevés au chalut de fond indiquent un recrutement faible récemment.

L'approche empirique recommandée pour l'analyse comparative des diagnostics de 2014 a été appliquée dans la mise à jour de l'évaluation de cette année. Les trois récents relevés au chalut de fond ont été adaptés pour les estimations de la biomasse absolue et mis en moyenne, et un taux d'exploitation de 2 % à 16 % a été appliqué afin de produire des recommandations de prises de 45 mt à 359 tm. Le taux d'exploitation de 16 % a été utilisé l'an dernier par le Comité d'orientation de la gestion des stocks transfrontaliers de façon à fixer un quota.

